

REPUBLIQUE FRANCAISE - DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

# CONSEIL MUNICIPAL DE BÉGARD

### SEANCE DU 12 JUIN 2025

-----

Nombre de conseillers en exercice :	27
Nombre de conseillers présents à la séance :	21
Nombre de conseillers absents :	6
Nombre de conseillers ayant donné procuration :	5
Nombre de votants :	26
Date de la convocation :	6 juin 2025
Date d'affichage :	6 juin 2025

-----

L'an deux mille vingt-cinq, le douze juin, à dix-neuf heures, le conseil municipal de BÉGARD, dûment convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur CLECH Vincent, Maire.

Présents : CLECH Vincent, BOÉTÉ Cécile (19h10), LE GALL Maël, CASANAVE-LAULIVE Maryse, LE COQ Laurent, BICZO Sylviane (19h11), LE FLOCH Eric, PIRON Valentina, HADJADJE Valérie, GUILLAUME Hervé, ANTHOINE Julien, BODEVEUR David, LE GUEVELLOU Marjorie, BENECH Pauline, LE HERVÉ Thomas, BONIZEC Christel, HERVÉ Gildas, BRIAND Sandrine, DAUPHIN Jean-Claude, DODOKAL Karine, MARCHAND Cinderella

Absents : BOURDON Yves, LE LUYER Martine, TASSEL Stéphane, THEFO Laurence, LE DRET-STEUNOU Christelle, TOUDIC Marie-Evelyne

Procurations : BOURDON Yves à CLECH Vincent, TASSEL Stéphane à LE HERVÉ Thomas, THEFO Laurence à BODEVEUR David, LE DRET-STEUNOU Christelle à BENECH Pauline, TOUDIC Marie-Evelyne à HERVÉ Gildas

Secrétaire de séance : BENECH Pauline

**N°2025/64**

## Voirie

### Délibération procédant au classement de parcelles dans le domaine public de la voirie communale

---

**Vu** les délibérations n°2024/73 du 01/07/2024 et 2024/98 du 05/11/2024 portant régularisation d'emprises de voirie ;

**Vu** l'article L 2111-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques (CG3P) ;

**Vu** l'article L141-3 du Code de la Voirie Routière, précisant que le classement dans le domaine public peut être prononcé sans enquête publique préalable, lorsque ce classement n'a pas pour conséquence de porter atteinte aux fonctions de desserte ou de circulation assurée par la voie ;

**Sur proposition de Monsieur le Maire,**

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré avec :**

Nombre de suffrages exprimés :	26
Votes Pour :	26
Votes Contre :	0
Abstention :	0

- **PROCÈDE** au classement dans le domaine public de la voirie communale des parcelles suivantes :

Nom de la rue/Localisation	n° de Parcelle	Contenance en m <sup>2</sup>	Mètre linéaire de voirie	Date d'acquisition par la commune	Référence de la délibération lors de l'acquisition
Parc Goas Du	G1264	306	Néant	Acte administratif du 24 février 2025 Publié le 28/02/2025 : Volume 2204P01 2025 P N°4856	2024/73 du 01/07/2024
Rue du Roudour	AB 66	45	Néant	Acte administratif du 5 février 2025 Publié le 13/02/2025 : Volume 2204P01 2025 P N°3678	2024/98 du 05/11/2024
		<b>351</b>	<b>Néant</b>		

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les décisions et signer tous documents nécessaires à la réalisation de cette affaire.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.  
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,  
Vincent CLECH

La secrétaire de séance,  
Pauline BENECH

